

Communiqué de l'Observatoire de la Liberté de Création

L'OLC est une association loi de 1901, pour nous joindre : contact@libertedecreation.fr

L'Observatoire de la liberté de création apporte son
entier soutien à l'hebdomadaire Charlie Hebdo

Paris, le 2 septembre
2024

L'Observatoire de la liberté de création apporte son entier soutien à l'hebdomadaire Charlie Hebdo.

En France, chacun a le droit de caricaturer les religions et le délit de blasphème n'existe pas.

Ceux qui insultent le journal et ses journalistes sur les réseaux sociaux commettent, quant à eux, des délits.

Ni eux ni les deux associations qui portent plainte ne semblent avoir compris que le dessin parle des catholiques étroits d'esprit et non de la Vierge.